

FOYER DES PETITES ROCHES

COMPTE RENDU

Assemblée Générale Extraordinaire.

Mardi 7 décembre 2021 – 20h00 – ECSB « La Grange »

1

Ouverture à 20h30, Clôture à 22h50

Étaient présents :

Membres de la Collégiale : Sophie Berranger, Ann Herteleer, Isabelle Cabut, Carole Bienvenu, Olivier Flambard, Nathalie Desseux

Adhérents présents : Christophe Gaillard, Olivier Fradin, Céline Foucault, Benoît Roger, Valérie Géhin, Muriel Burtz, Anne Budillon, Véronique Nier

Professeure présente : Christine Fradin

Pouvoirs remis :

PETIT Carine,
KERCKHOVE Jean-François
CHANCEAU Monique
GUILLAUME Myriam
SCHMIDT Nicolas
RIBOUTON Karine

Membres de la Collégiale excusés :

Carine Petit

A la vue des présents et pouvoirs au compte des voix des adhérents (certains ont plusieurs enfants inscrits) le quorum est atteint ; l'AG exceptionnelle débute effectivement à 20h30, heure de la seconde invitation (et le quorum n'est donc plus nécessaire).

Ordre du jour

Cette assemblée générale extraordinaire est convoquée suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16/11 qui a vu la démission de 4 membres de la collégiale, sans remplaçants désignés en sortie de séance.

Les 7 membres restants de la collégiale ont donc convoqué cette assemblée pour inviter les adhérents à proposer leur candidature pour rejoindre la collégiale. A défaut, ils ont annoncé leur démission collective à venir.

Tour de table

L'assemblée commence par un tour de table avec :

- La présentation des membres de la Collégiale actuelle : Nathalie, Olivier, Carole, Ann, Isabelle, Sophie, Carine
Ils décrivent leurs tâches principales au sein de l'équipe pour détailler les activités à prendre en charge pour les potentiels nouveaux arrivants dans la Collégiale.
- Olivier FRADIN, démissionnaire de la Collégiale, expose les raisons de sa décision : crise de gouvernance, tensions dans la Collégiale, accusation de fautes. Il invite par ailleurs nommément 2 membres de la Collégiale à ne pas se représenter : Nathalie Desseux et Olivier Flambard, qui selon lui mettent en avant leurs intérêts personnels dans la gestion du FPR.

Echanges avec l'aimable assemblée

- **On nous demande plus de précisions sur les investissements prévus au budget 2021-2022.**

Le montant de 35.000€ indiqué lors de l'AG de novembre interrogé par son importance. Une revue des investissements prévus sera réalisée par la collégiale et soumise aux adhérents pour information avant mise en œuvre.

- **Les membres de la Collégiale précisent les axes de travail envisagés.**

Le renouvellement de la Collégiale est l'occasion de repenser son fonctionnement : balayer à nouveau toutes les tâches qui lui incombent et optimiser le fonctionnement. **Proposition d'une participante** : organiser un partage d'expériences et de bonnes pratiques avec d'autres associations du Plateau ?

- **La piste de recrutement d'un.e directeur.rice pédagogique est évoquée.**

Ce projet est à l'étude : un directeur pédagogique soulagerait la Collégiale dans ses activités et apporterait une expertise « de terrain » aux autres professeurs. Chantier à lancer, la principale difficulté étant un financement pérenne de ce poste.

- **Retours sur le fonctionnement du Foyer de Petites Roches vu par les adhérents et les professeurs**

L'équipe est reconnue pour son dynamisme et son investissement auprès des élèves. Le fait de disposer désormais des locaux de l'ECSB est un atout formidable à valoriser. Les présents indiquent tous avoir eu des retours positifs sur tout ce qui a été organisé par le FPR. **Proposition d'une participante** : participer au printemps des associations pour présenter les actions du Foyer ?

Renouvellement de la Collégiale

Sont candidats de la précédente Collégiale : Sophie Béranger, Ann Herteleer, Isabelle Cabut, Carole Bienvenu, Olivier Flambard, Nathalie Desseux, Carine Petit.

Nouvelles candidatures : Muriel Burtz, Céline Foucault

Soit 9 candidatures

Les 9 candidats recueillent les voix de l'unanimité des présents et des pouvoirs, à l'exception d'une voix contre pour N. Desseux et O. Flambard



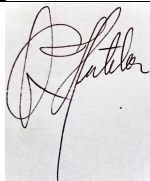
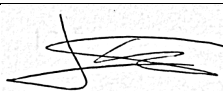

Du fait des statuts de la collégiale, l'ensemble des membres sont co-présidents de l'association et assument l'intégralité des pouvoirs. Ces 9 membres sont :

Olivier FLAMBARD : co-président,
Carine PETIT : co-présidente,
Ann HERTELEER : co-présidente,
Isabelle CABUT : co-présidente,
Nathalie DESSEUX : co-présidente,
Sophie CHARUEL : co-présidente,
Carole BIENVENU : co-présidente,
Céline FOUCAULT : co-présidente,
Muriel BURTZ : co-présidente.

Le bureau Collégiale est renouvelé à 9 membres (contre 11 précédemment).

Olivier FRADIN se retire de ses activités du FPR et demande le remboursement de ses activités et adhésion. Il demande à ce qu'à l'occasion du renouvellement de la collégiale les missions portées par N. Desseux et O. Flambard soient redistribuées à d'autres membres.

**Compte Rendu de l'assemblée Générale, approuvé, par les membres de la collégiale 2020/2021,
le 7 décembre 2021,**

Olivier FLAMBARD		Isabelle CABUT	
Ann HERTELEER		Carole BIENVENU	
Carine PETIT		Muriel BURTZ	
Sophie BERRANGER		Céline FOUCAULT	
Nathalie DESSEUX	